

RAPPORTS EXTRAPARLEMENTAIRES 2019

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA PETITE ENFANCE

La commission s'est réunie à trois reprises les jeudis 12 avril, 21 juin et 11 octobre 2018.

Composition :

- 4 membres nommé.e.s par le CA Ville de Genève;
- 1 membre par groupe politique représenté au CM
- 2 membres de la Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (IPE)
- 1 membre des cadres des IPE
- 1 membre de l'association genevoise des éducatrices et éducateurs
- 2 membres des syndicats
- 1 membre de l'ACG
- 2 membres représentant.e.s les parents des usager.ère.s.

La présidence est, en alternance, confiée à un.e membre des partis de gauche et un.e membre des partis de droite. Pour cette législature, la présidence est assurée par Corinne Goehner-Da Cruz représentant le parti socialiste.

La mission de cette commission est d'émettre des préavis ou de formuler des recommandations. Elle peut également énoncer toute proposition utile concernant la politique de la petite enfance en Ville de Genève.

Elle se penche notamment sur les sujets suivants :

- ✓ le suivi de la mise en œuvre de la politique de la petite enfance en Ville de Genève ;
- ✓ la promotion d'un accueil de qualité;
- ✓ les options de développement;
- ✓ les barèmes des prix de pension.

Durant les trois séances de l'année 2018, la Commission a demandé et obtenu :

- ✓ des explications sur la nomination du responsable du secteur petite enfance Rive droite qui avait fait l'objet d'une levée de boucliers des associations et du syndicat;
- ✓ la présentation des modalités d'organisation des ressources en personnel dans les institutions;
- ✓ la présentation de divers projets en partenariat avec des associations, notamment le projet "Pour un éveil aux langues dès la petite enfance" en collaboration avec le programme d'intégration cantonal et "Petits pas" de l'Ecole des parents ainsi que les projets en lien avec l'année thématique du sommeil ;
- ✓ un point de situation régulier du développement de la petite enfance a été présenté par la Magistrate Esther Alder et ses services montrant l'engagement constant de la Ville de Genève pour ce secteur (chiffres à disposition, mais notamment 88 nouvelles places en crèche à la rentrée 2018) ;
- ✓ une présentation des objectifs de la politique sociale de proximité (PSP) en Ville de Genève.

En tant que commissaire, je ne peux que féliciter et soutenir notre Magistrate pour sa volonté et son engagement dans le développement du secteur de la petite enfance. La baisse du prix des prestations offertes aux parents a pu être judicieusement compensée par des démarches créatives et des partenariats adéquats. Il est toutefois nécessaire de rester mobilisé.e.s au niveau du personnel afin de s'assurer notamment que le ratio personnel/enfant reste pertinent et que la proportion d'éducateurs et d'éducatrices diplômé.e.s ne soit pas restreinte au profit de personnes moins formées; il en va de la qualité des institutions. Il est aussi important de prendre note qu'il y a une pénurie de personnel qualifié dans ce domaine et que la responsabilité incombe à l'Etat qui n'a pas anticipé suffisamment et donc n'a pas formé assez de personnel dans les années précédentes.

Genève, le 9 mai 2019 – Fabienne Bugnon

FONDATION FAHPA

Présentation

La Fondation pour l'aide et l'hébergement des personnes âgées (FAHPA) gère deux EMS : la Résidence Fort-Barreau (71 lits) et la Résidence Les Tilleuls (55 lits). Cette dernière est spécialisée dans l'hébergement des personnes atteintes de troubles cognitifs et de troubles du comportement liés à l'âge avancé, en particulier la maladie d'Alzheimer.

Le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois et les Commissions dédiées à l'une et l'autre des résidences 3 fois chacune. Alors que le rôle du Conseil est de veiller à la mise à disposition d'EMS, le rôle des commissions est de s'assurer de la bonne qualité des prestations fournies.

À titre indicatif, je suis membre de la Commission de Fort-Barreau.

Origine des fonds

La subvention étatique se limite aux soins médicaux, conjointement avec les assurances.

Le prix de pension journalier payé par les résident.e.s ou, pour elles et eux, le Service des prestations complémentaires (SPC) n'est censé recouvrir que le logement et l'accompagnement social (prestations socio-hôtelières).

En pratique, le prix de pension finance les soins et c'est le nœud du problème.

Situation financière alarmante

L'année 2018 marque le début du contrat de prestations 2018-2021 avec l'État de Genève. Rappelons que ce dernier prévoit une subvention étatique réduite de Fr. 363'998 sans qu'aucune exigence ne soit revue à la baisse.

Un déficit conséquent et prévisible s'en suit, alors que la marge de manœuvre de la fondation est très réduite. En effet, le prix de pension ainsi que les salaires sont fixés par l'État. À moyen terme et si rien n'est entrepris par les acteur.trice.s publiques, l'existence de la fondation est par conséquent en jeu.

De leur côté, les assurances se désengagent de leurs responsabilités. En effet, elles refusent de payer les moyens auxiliaires (liste LiMA, par exemple : bandages ; accessoires de marche, prothèses), pourtant indispensables aux soins. De même, certaines assurances refusent de prendre en charge le temps dédié aux transmissions du personnel soignant (CSB : communications au sujet du bénéficiaire), tout aussi indispensable. Les deux litiges sont devant le Tribunal fédéral.

Personnel sous pression et résidente-e-s au second plan

Malgré les compétences et les efforts renouvelés du Directeur, le personnel va inévitablement pâtir de cette situation et, directement ou indirectement, les résident.e.s. Or leur bien-être, nous le savons, dépend avant tout de la disponibilité humaine du personnel. C'est pourquoi il est urgent que l'État s'accorde avec la Ville de Genève afin de pérenniser l'activité de la FAHPA.

Dereck LESOIL, le 20 mai 2019

CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDETEC/ RAPPORT EXERCICE 2018

Les chiffres saillants en 2018 :

- 4,2 millions de crédit accordés en 2018
- 9 entreprises sur 10 viables après 5 ans d'activité
- 2,6 millions libérés en 2018
- 35 nouvelles entreprises
- 1 nouveau directeur

2018, l'année de la mise en œuvre des recommandations du CFI et des évolutions concrètes face aux nouveaux défis.

Ainsi, dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques analysées et repensées par le Conseil de Fondation et suite à l'arrivée du nouveau Directeur, en septembre, ont été mis en place prioritairement les outils suivants :

- L'implémentation d'un nouveau Système de Contrôle Interne (SCI) totalement renforcé
- Le passage au modèle comptable MCH2
- L'ensemble de l'équipement informatique a été renouvelé et un nouveau système intégré de gestion comptable, fournisseur.euse.s, salaires et débiteur.trice.s est en cours d'implémentation
- Des tableaux de bord permettant au Conseil de suivre les nouveaux métriques.

L'évolution des outils de gestion de la Fondetec, débutée en 2018 et qui sera finalisée en 2019, va significativement améliorer la gestion des dossiers des porteur.teuse.s de projet. Elle permettra aussi de libérer du temps aux gestionnaires de la Fondetec, qui pourront alors apporter davantage de valeur ajoutée aux porteur.euse.s de projet, par leur conseil et un meilleur suivi de chaque dossier.

Toutes ces évolutions ont été possible grâce à l'ensemble du personnel de la Fondetec qui a été particulièrement mis à contribution pendant ces moments de transition parfois difficiles.

Evolution générale de l'activité de financement

Depuis 2007, ce sont plus de 700 nouvelles demandes de financement qui ont été reçues, soit une moyenne de 60 nouveaux dossiers par année.

En 2018, 68 nouvelles demandes ont été déposées, dont 35 ont abouti à une décision positive. **C'est d'ailleurs une année record en terme de montants accordés, avec un total de CHF 4'201'100.-**

Au total, le Conseil de fondation s'est prononcé sur 602 dossiers depuis 2007, représentant environ CHF 74 millions de francs, soit, CHF 6.15 millions en moyenne par année depuis 12 ans.

En 2018, le montant total des crédits demandés par des femmes s'élevait à 1'402'500.- contre CHF 5'886'100.- pour ceux portés par des hommes. Le montant total sollicité par les dossiers mixtes est quant à lui de CHF 1'300'000.-. Le montant total des crédits accordés pour les dossiers de l'entrepreneuriat féminin s'élève cette année à CHF 772'000.- contre CHF 480'000.- en 2017.

Activité de l'Hébergement

Suite à une concurrence féroce de ce marché, le départ du responsable de la pépinière et une équipe réduite, notamment, une réévaluation de l'activité Hébergement par le Conseil de fondation est en cours.

Activité de Conseil

En 2017, la Fondetec a développé deux prestations d'accompagnement destinées aux porteur.euse.s de projet et aux entreprises existantes. Ces prestations comprennent la création ou l'analyse du business plan avec compte-rendu oral et la création d'un prévisionnel financier sur trois ans à l'aide d'une plateforme web dédiée.

En 2018, l'outil en ligne a été implémenté. L'accès à la plateforme web est libre, gratuit et confidentiel : fondetec.appengine.flow.ch.

Activité de financement et hébergement

Financement	2018	2017
Nouvelles demandes	68	66
Demandes retirées	0	2
Demandes refusées au traitement	0	0
Demandes non étudiées par le Conseil	1	2
Décisions positives	35	25
Décisions négatives	30	41
Nombre total des décisions prises	65	66
Montant total des soutiens accordés (CHF)	4201100	2 733 000
<i>Pour un montant moyen de</i>	<i>120031</i>	<i>109 320</i>
Montant total des soutiens refusés (CHF)	4369500	5 764 000
<i>Pour un montant moyen de</i>	<i>145650</i>	<i>140 585</i>
Montant total des décisions prises	8570600	8 497 000
Dossiers remboursés	28	13
Montant total des dossiers remboursés (CHF)	2811400	3 117 124
Dossiers non ouverts	3	7
Enterprises en faillite	10	4
Dossiers terminés au cours de l'année	41	24
Situation au 31 décembre 2018		
Enterprises en cours de remboursement	92	106
Enterprises dont le prêt est en attente de versement	17	10
Enterprises en attente de décision	45	44
Nombre total d'entreprises en cours de suivi	154	160

Hébergement		
Entreprises ayant occupé des bureaux au cours de l'année	7	15
Entreprises ayant quitté des bureaux en cours d'année	2	6
Taux d'occupation des places de travail sur l'année	39,22%	80,39%
Bureaux disponibles au sein de la pépinière	17	17
Bureaux occupés au 31 décembre 2018	6	12
Bureaux réservés au 31 décembre 2018	0	0
Bureaux occupés ou réservés au 31 décembre	6	12
Places de travail disponibles au sein de la pépinière	38	38
Places de travail occupées au 31 décembre 2018	11	32
Places de travail réservées au 31 décembre 2018	0	0
Places de travail occupées ou réservées au 31 décembre	11	32
Taux d'occupation et de réservation des places de travail au 31 décembre 2018	28,95%	84,21%

Impact sur l'emploi de l'activité de financement, emplois et salaires

Statistiques uniquement sur la base des déclarations AVS reçues FINANCEMENT (CHF)	2018	2017
Nb d'entreprises ayant répondu	81	67
Taux de réponse	83%	83%
Nb total de salariés sur l'année	701	648
<i>Nb moyen de salariés par entreprise</i>	<i>8.3</i>	<i>9.7</i>
Nb de salariés ETP sur l'année	262	266
<i>Nb moyen de salariés par entreprise ETP</i>	<i>4.7</i>	<i>4.0</i>
Masse salariale totale	18'073'075	16 689 122
<i>Salaires annuel moyen par collaborateur ETP</i>	<i>65'039</i>	<i>62 786</i>

Les statistiques établies dans les tableaux ci-dessus sont basées sur les données AVS de 83% des 92 entreprises éligibles selon les critères précités.

En 2018, grâce à son activité de financement, la Fondetec a permis la création ou le maintien de plus de 701 emplois, pour une masse salariale totale dépassant les CHF 18 millions.

391 emplois sont à un taux d'occupation égal ou supérieur à 20% et correspondant à 262 ETP.

Le salaire annuel moyen par collaborateur.trice en ETP (hors apprenti.e.s et stagiaires), est en légère hausse en 2018, avec un salaire moyen de CHF 65'037.--.

Genève, le 25 mai 2019/C. Thobellem

La Fondation de la Ville de Genève pour le logement social est une fondation d'utilité publique au sens de la loi sur l'administration des communes (LAC). Notre mission principale est de développer le parc de logements à loyers économiques à Genève. Depuis 1955, nous construisons et rénovons des immeubles à loyers modérés. Nous jouons également un rôle très actif dans la prospection du marché immobilier afin d'acquérir et de pérenniser des loyers pour les personnes à revenu modeste. La FVGLS agit dans ses domaines de compétences, seule ou en partenariat avec d'autres acteurs et collabore avec les institutions cantonales et municipales, les coopératives et les investisseurs privés qui réalisent des logements.

A ce jour, les deux dotations de 20 millions (2006) et de 35 millions (2014) ont été intégralement investies dans nos projets immobiliers. Le solde actuel de la dotation est de 418'900.-.

L'année 2018 a été marquée par la mise à disposition d'un immeuble à Rieu-Malagnou, l'inscription en ligne via notre site internet, un processus de médiation à destination des locataires du chemin du 23 août (Artamis), la numérisation du parc immobilier et la première application du référentiel comptable MCH2.

La FVGLS est propriétaire de 760 logements.

Bénéfice de l'exercice 2018 : CHF 2.9 millions

Projets de construction :

Objectif : 1520 logements en 2023, soit le double d'aujourd'hui

➤ Jean-Louis Prévost - 63 logements	2019
➤ Vernier 115 - 50 logements	2021
➤ Les Allières - 66 logements	2021
➤ La Forêt – 35 logements	2022
➤ Quai Vernets – 285 logements	2022
➤ Gare des Eaux-Vives – 149 logements	2023

Enjeux

L'enjeu principal de la FVGLS est d'assurer une mixité sociale au sein de ses immeubles. Un travail conséquent a été fait depuis environ 4 ans afin de mélanger les typologies de familles que nous accueillons. Cependant, la rigidité du cadre HBM, qui nous est souvent imposé dans les nouveaux projets, complique considérablement ce travail.

Une rencontre a été organisée le 11 avril 2019 entre le caucus des Verts, le co-directeur de la FVGLS et moi-même afin d'exposer les divers projets et enjeux de la FVGLS pour les années à venir.

Anne Moratti
Genève, le 12 mai 2019

FONDATION DU GRAND THÉÂTRE

La Fondation ne fonctionne pas sur une année civile mais à cheval sur 2 années car la saison couvre une période de septembre à fin juin. La saison 2018-19 est la dernière du directeur actuel, M. Tobias Richter.

Le retard pris dans le chantier de rénovation de la scène de Neuve a entraîné une refonte complète de la programmation car les spectacles du début de saison ont dû avoir lieu à l'Opéra Nation. Le déménagement s'est déroulé à la fin de l'année 2018 dans un temps très restreint. Finalement c'est en février 2019 qu'a été présenté le premier spectacle dans le Grand Théâtre rénové (la tétralogie de Wagner Le Ring). Je tiens à souligner l'engagement et le travail acharné de M. Rémy Pagani et de tous les collaborateurs/employés du Grand Théâtre (statut ville ou Fondation) pour que le chantier soit terminé dans les délais prévus.

La Fondation souffre d'un déficit structurel de 3mio (cf rapport Actaris). Suite au retrait de l'engagement de l'Etat (clash VdGe-Canton sur la LRT volet 2) la santé financière de l'institution reste précaire ; il est illusoire de penser que l'on pourra puiser sans cesse dans le fonds de réserve ou sur l'appui ponctuel des sponsors et mécènes. La Ville et les communes (ACG) ont jusqu'à aujourd'hui respecté leur soutien financier. Nous sommes dans l'attente de la déclaration de politique culturelle de M. le Conseiller d'Etat Apothéloz qui pourrait dessiner/esquisser le rôle de l'Etat au sujet des « grandes institutions.

Il faudra alors régler/harmoniser le problème du statut du personnel et envisager une nouvelle gouvernance. Le temps presse car à la fin 2019 la convention entre la Ville et la Fondation arrive à échéance.

D'autre part la mise à niveau de la machinerie avec les systèmes électroniques de pilotage actualisés nécessitera un nouvel investissement de la Ville (propriétaire du bâtiment) car il n'était pas inclus dans le crédit de rénovation.

Le soussigné a régulièrement tenu informée la co-présidence des Verts section Ville.

P.Losio
9 mai 2019.

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE (SIG)

Rapport d'activité du représentant des Verts Ville de Genève au Conseil d'administration des Services Industriels de Genève

L'année 2018 a vu les Services Industriels de Genève renouveler leur Conseil d'Administration au mois de décembre. La composition du nouveau CA a légèrement changé à la suite de la nouvelle Loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP) ; concrètement, les Vert.e.s ont doublé leur représentation en passant de deux à quatre administrateur.trice.s grâce à l'arrivée de Ruth Bänziger (pour les communes) et de Sylvia Leuenberger (nommée par le Conseil d'Etat) en plus d'Hugo Zbinden (GC) et de moi-même. Michel Balestra a été reconduit en tant que Président du Conseil et Christian Brunier au poste de Directeur Général.

En ce qui concerne les comptes 2018, le chiffre d'affaires reste stable (1.05 milliard de francs) ; avec environ 1'600 collaborateur.trices.s, l'entreprise a obtenu un résultat d'exploitation (EBITDA) de 243 millions de francs pour un résultat net de 60 millions. SIG a continué à se désendetter (175 millions en 2018) et a pu autofinancer ses investissements (165 millions, dont la moitié a été utilisée pour renouveler ses réseaux d'eaux, de gaz et d'électricité). Parallèlement, plus de 50 millions ont été investis dans la transition énergétique, par exemple dans la poursuite d'éco 21 qui permet d'économiser 180 GWh par an, l'équivalent de la consommation d'environ 60'000 ménages. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a d'ailleurs validé ces efforts en plaçant SIG en tête, pour la troisième année consécutive, du classement des fournisseurs d'électricité par rapport à leurs contributions à l'atteinte des objectifs de la Stratégie énergétique 2050 (augmentation de la part des énergies renouvelables et amélioration de l'efficacité énergétique).

Deux évènements ont, entre autres, marqué l'année 2018 : la pose de la première pierre de l'usine de traitement et de valorisation des déchets Cheneviers IV et la poursuite du programme de géothermie GEothermie 2020.

- Cheneviers IV produira plus d'énergie avec moins de déchets et chauffera, chaque année, 30'000 ménages genevois.
- Géothermie : le forage de Satigny est descendu à 744 mètres de profondeur. Il a permis de confirmer les prévisions établies en surface : il existe bel et bien sous nos pieds d'importantes quantités d'eau chaude. L'eau remonte naturellement à la surface à une température de 33 degrés avec un débit de 50 litres par seconde. Cela correspond à une énergie thermique de 20 à 30 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle en chauffage et en eau chaude de 2'000 à 3'000 ménages. Comme Antonio Hodggers l'a dit : *les résultats de ce premier forage exploratoire sont excellents. Ils nous permettent d'être confiants dans l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés : chauffer 20% du canton avec la géothermie d'ici 2035.*

Enfin, la nouvelle loi vaudoise sur les ressources naturelles du sous-sol, qui bannit l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, clôt les tentatives de Petrosvibri SA, une entreprise dont SIG est indirectement actionnaire à travers sa participation dans Gaznat SA, de rechercher du gaz naturel à l'autre bout du lac.

Pierre Gautier, le 22 mai 2019

THEATRE ST-GERVAIS / FONDATION POUR LES ARTS DE LA SCÈNE ET LES EXPRESSIONS CULTURELLES PLURIDISCIPLINAIRE

Le conseil de fondation

Bureau : Président, Bernard Lescaze - Vice-présidente, Simone Irminger - Trésorier, Amar Madani - Secrétaire, Françoise Dupraz, Stéphanie Prezioso - Délégué de la Ville de Genève au bureau : André Waldis - Membres du Conseil : Coré Cathoud, Jean-Marc Cuenet, Marc Dalphin, Sami Kanaan, Mathieu Romanens, Luc Zimmermann.

L'équipe du Théâtre

Sandrine Kuster, Directrice - Alban Chaperon, Administrateur - Anaïs Bouaouli, Chargée de production - Gail Menzi, Chargée des relations publiques, accueil-billetterie - Emmanuelle Stevan Chargée de communication et presse - Abigaël Moeschler, Assistante communication et presse - Joëlle Zen-Ruffinen, Assistante technique et administrative - Fereshteh Zufferey, Comptable - Thomas Hempler, Directeur technique - Olivier Perrier, Technicien lumières - François Thuillard, Technicien son - Laure Gaury, Chargée d'accueil-billetterie - Nelson Irsapoullé, Chargé d'accueil-billetterie - Sabrina Menini, Gestion de bar.

Préambule

Après un long et fécond règne de Philippe Macasdar au Théâtre Saint-Gervais. Nous pouvons percevoir "l'entrée en scène" de la nouvelle directrice, Mme Sandrine Kuster, comme une renaissance. Graphisme, logo, site Internet et aménagement intérieur réinventés, fonctionnement repensé. Ambiance générale régénérée.

Petit mot sur la programmation 2018-2019

Des artistes confirmé.e.s, des artistes en devenir composent la programmation d'une trentaine de spectacles, des créations, des reprises ou des accueils. Suisses et internationaux se côtoient. L'identité artistique du lieu est ouverte aux différentes formes de théâtre, allant du répertoire à des écritures originales, de la performance à la comédie, avec innovation et prise de risques.

La saison 2018-2019 n'étant pas finie, il reste quelques spectacles :

La Collection - Collectif BPM Büchi/Pohlhammer/Mifsud-du 02 au 12.05.2019 et **Les Potiers**- du 11 au 16.06.2019

Cécile - Marion Duval- du 14 au 19.05.2019

Purge, Baby, Purge - Compagnie du Zerep- du 23 au 25.05.2019

Claptrap - Marion Duval- du 04 au 09.06.2019

Sosies Mortels - Marielle Pinsard et les étudiants de l'École Serge Martin- du 14 au 16.06.2019

billetterie@saintgervais.ch

Quelques chiffres 2018

49 manifestations dont 31 spectacles (21 d'origine suisse dont 6 d'origine genevoise, 10 d'origine européenne - Grèce, France, Espagne, Pays-Bas, Belgique), 18 événements pluridisciplinaires - 120 représentations de théâtre et 153 événements divers et jours d'exposition - 10'559 spectateur.trice.s - 9 artistes ou compagnies en résidences - 12 compagnies ont été accueillies pour des répétitions de spectacles qui se sont donnés à Genève et en Suisse

9 spectacles coproduits ont tourné dans 19 lieux différents pour un total de 64 représentations - 2 expositions en tant que producteur délégué – Billetterie : 6'129 spectateur.trice.s soit CHF 64'158.

Finance 2018

Subventions Ville + État (y.c. subv. en nature)	CHF 3 052 084.-
Charges de production-Coproduction-Acceuil	CHF 2 164 561.-
Charges de fonctionnement-Personnel fixe-Frais fixes	CHF 1 006 348.-
Recettes totales, Recettes propres, Subventions Ville et État, Recettes de coproduction	CHF 3 292 218.-
Charges totales de production et de fonctionnement	CHF 3 170 909.-

La Réplique (café-restaurant du théâtre)

Juillet 2018

Le départ précipité du dernier gérant a entraîné une série de réflexions sur une "gestion directe " ou pas de la Réplique par le théâtre.

Le conseil de fondation et la direction du théâtre ont décidé de reprendre l'exploitation à leur charge et d'engager temporairement une personne responsable de la gestion de la Réplique jusqu'en juillet 2019.

Les démarches administratives ont été réalisées dans ce sens. Selon la LRDBHD (Loi cantonale sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement), la Réplique est assimilée aux buvettes d'événements et les buvettes associatives.

Mars 2019

La direction a pour but d'augmenter la visibilité du théâtre et son ancrage dans le quartier par un espace de bar/restauration original. Un service aux spectateur.trice.s et aux artistes avant et après les spectacles, un espace de collaboration avec d'autres structures culturelles, un foyer.

La Réplique doit jouer un rôle de mise en lien et en lumière de toute l'activité du théâtre, en ouvrant ses portes à des utilisateur.trice.s extérieur.e.s. C'est véritablement cette dynamique qui lui donnerait son identité unique et remarquable.

Avril 2019

Un appel à candidatures a été lancé, date limite en mai 19, afin de pouvoir commencer l'exploitation le plus tôt possible.

Concernant l'ouverture de la cuisine à midi, la direction du théâtre y est tout à fait favorable mais ne va pas plus loin dans la réflexion. Elle veut laisser le libre choix aux candidat.e.s.

Mai 2019

La Réplique doit redevenir, tout simplement, un lieu sympathique, agréable où l'on a envie d'aller.

En guise de conclusion

Si vous le voulez bien, je profite de l'occasion qui m'est donné pour rendre encore hommage supplémentaire à Pierre Losio...à Jimmy Chose chantant "Pop star".

Au revoir Pierre, tu nous laisses le souvenir magnifique de ton engagement et de tes attachements.

Marc Dalphin

Genève, le 21 mai 2019

La FAD, fondation de droit public, a été créée par la volonté des autorités cantonales et municipales. Son statut a été adopté le 28 mars 1979 par le Conseil Municipal de la Ville de Genève et le 14 mars 1980 par le Grand Conseil. Elle a pour but d'assurer la gestion faîtière de la Comédie de Genève et du Poche /GVE, ainsi que l'interface entre les autorités et les besoins de ces théâtres.

Membres du Bureau 2017-2020

M. Thomas BOYER, Président
M. Gérard DESHUSSES, Vice-Président
M. Thomas PUTALLAZ, Secrétaire
M. Sami KANAAN, Conseiller administratif
M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, Représentant du Conseil d'Etat
M. Daniel WOLF, Représentant du SSRS

Membres désignés par le Conseil Administratif

M. Sami KANAAN, Conseiller administratif, Département de la culture et du sport
Mme Martine KOELLIKER, Directrice adjointe, Département de la culture et du sport
Mme Virginie KELLER, Cheffe du service culturel de la Ville de Genève, Département de la culture et du sport

Membres désigné.e.s par le Conseil d'Etat

Mme Aline DELACRETAZ, Directrice adjointe, Office cantonal de la culture et du sport
M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, Conseiller culturel, Office cantonal de la culture et du sport
M. Pierre-Alain GIRARD, Secrétaire général adjoint, DALE

Membres désigné.e.s par le Conseil Municipal

M. Gérard DESHUSSES
M. Daniel-Dany PASTORE
M. Thomas PUTALLAZ
M. Antoine MAULINI
Mme Annick ETTLIN
M. Thomas BOYER
Mme Marie-Agnès BERTINAT

Membres désigné.e.s par le Syndicat suisse romand du spectacle

M. Vincent BABEL
M. Daniel WOLF

Secrétariat FAD

Mme Tiziana SAGACE-PASCALE, Assistante-administrative

Le Conseil de la FAD s'est réuni six fois d'octobre 2018 à avril 2019.

Les comptes de la saison 2017-2018 du théâtre de poche se clôturent avec un manco de 31'281.- qui s'explique par la recette de la billetterie qui est inférieure aux prévisions et par un dépassement des frais de spectacles.

Les comptes de la saison 2017-2018 de la Comédie sont clôturés avec un boni de 221'951.-. La garantie de déficit de CHF 220'000.- n'a donc pas été nécessaire grâce au résultat de la saison.

Les points principaux discutés durant ces séances furent l'augmentation du budget nécessaire jusqu'à l'ouverture de la Nouvelle Comédie. Un soutien de 1,5 millions a été obtenu de la Loterie romande, étalé sur trois saisons à compter de 2018. Le Conseil Municipal de la ville de Genève a accordé une augmentation du budget de 2,5 millions votée le 15.12.2018, intégrée dans le budget de fonctionnement 2018-2019.

Les enveloppes sont les suivantes :

Comédie : CHF 8'268'000.-

Poche/GVE : CHF 2'024'000.-

Etat-major : CHF 202'78.-

L'organisation du déménagement vers le nouveau théâtre est prévue durant le 1^{er} trimestre 2020. La saison 2019-2020 aura lieu dans l'enceinte de l'ancienne Comédie.

Enveloppes Saison 2019-2020 :

La direction de la Comédie a prévu diverse dépense pour la saison 2019-2020, environ 1 moi de francs pour l'engagement de ressources humaines supplémentaires, ces dépense seront comptabilisé dans le 1^{er} semestre de la saison 19-20.

Un organigramme sera remis à la FAd ainsi qu'au DCS pour argumenter la demande d'augmentation de CHF 4'310'000.- pour l'année 2020 qui sera présenté au Conseil municipal en 2019.

Antoine Maulini, le 04.06.2019